

L'Adresse—M. Wise

● (1450)

Pendant combien de temps le principal secteur industriel du Canada, le secteur forestier, demeurera-t-il un parent pauvre du ministère de l'Agriculture? Le ministre veillera-t-il à débloquent des fonds suffisants, tant que ce secteur relèvera de son ministère, pour permettre de signer des ententes, comme l'entente fédérale-provinciale avec la Colombie-Britannique et avec d'autres provinces, et éviter qu'elles ne soient compromises faute d'argent?

M. Wise: Monsieur le Président, le député a fait un excellent discours en faveur du secteur forestier. Je suis d'accord sur la plupart des points. Je signale au député qu'il peut être tranquille parce que le gouvernement est bien décidé à aider nos industries extractives.

Le député a dit qu'il n'était pas question du secteur forestier dans le discours du trône. Nous connaissons tous l'orientation du discours du trône. Loin de se présenter comme une liste de commissions, il établit certaines priorités. Il donne aux Canadiens une idée précise de l'orientation que nous voulons donner au pays. J'ai constaté à ma grande satisfaction, en lisant le discours du trône, que le gouvernement tenait à renforcer et à revitaliser notre secteur primaire: les forêts, l'agriculture, la pêche et les mines. Il ressort clairement du discours du trône que ces quatre secteurs, agriculture, mines, pêche et forêts—et je sais l'intérêt que le député porte à ces dernières—occupent une place prioritaire aux yeux du gouvernement.

Je ne sais pas exactement quel document le député citait en parlant d'un ministère distinct des Forêts. Cependant, il faut admettre que nous nous heurtons à un problème financier. Il nous faudra peut-être un peu plus de temps pour réaliser nos objectifs à long terme. Cependant, en tant que ministre de l'Agriculture, j'ai été ravi de recevoir la visite du ministre d'État aux Forêts. Je suis très heureux des rapports qui existent entre ce ministère et le mien. Je veillerai en priorité à ce que ce ministère d'État reçoive sa juste part.

M. Tobin: Monsieur le Président, je voudrais poser quelques questions au ministre. Premièrement, je félicite le député d'Elgin (M. Wise) pour sa nomination au cabinet. Par son intermédiaire, je félicite également son collègue du Nouveau-Brunswick qui a été nommé ministre d'État chargé des Forêts.

Le député qui m'a précédé est intervenu en disant au ministre qu'à l'instar de bon nombre de ses collègues et de bien des Canadiens, il s'inquiète qu'on se contente de désigner une personne au poste de ministre d'État aux Forêts. Malgré toutes les bonnes intentions et les compétences de cette personne, cette nomination ne réussira pas à résoudre la crise actuelle qui sévit dans l'industrie forestière au Canada.

En effet, nous perdons 500,000 hectares de forêts par an, soit bien plus que les programmes de reboisement mis en œuvre par les sociétés forestières ou les programmes de gestion fédéraux-provinciaux. Cela ne concerne que la coupe commerciale. En 1981, par exemple, où les incendies de forêt ont été nombreux et où la tordeuse de bourgeons d'épinette a fait des ravages, et ainsi de suite, la disparition des forêts a atteint jusqu'à un million d'hectares par an. Toutes les études effectuées, que ce soit par l'industrie, des groupes écologiques, le Service canadien des forêts ou le gouvernement lui-même—il en a d'ailleurs été largement question dans trois documentaires d'une demi-heure, présentés aux principales heures d'écoute au seul réseau de Radio-Canada ces trois dernières semaines—

prouvent que nous devons planter deux fois plus si nous ne voulons pas nous faire distancer d'ici une vingtaine ou une quarantaine d'années dans ce secteur qui, à lui seul, est le plus important de notre pays. La triste réalité, c'est que la plupart des Canadiens ne se rendent pas compte que les forêts contribuent plus à notre balance des paiements que le pétrole et le gaz, l'agriculture, dont le ministre est responsable, les mines et les pêches combinées.

Je félicite le gouvernement d'avoir nommé ce ministre. Mais où est le sous-ministre? Où est le ministère? Il s'agit simplement pour le moment d'une division du ministère de l'Agriculture. Où est la loi tendant à créer le ministère des Forêts? Où sont les crédits qui permettront de régler un problème qui prend déjà des allures de crise? Je saurais gré au ministre de répondre à ces questions.

M. Wise: Monsieur le Président, je suis un peu surpris de voir l'enthousiasme—ou serait-ce plutôt un manque d'enthousiasme? je me le demande—dont fait preuve le député. Il devrait se réjouir ouvertement de la création d'un nouveau ministère, car les forêts jouent un très grand rôle dans l'ensemble de notre économie et de nos exportations. Il est exact de dire que notre industrie forestière se heurte actuellement à de graves problèmes. Nous connaissons le potentiel de ce secteur, mais nous savons aussi quels problèmes il rencontre et nous avons fait quelque chose à ce sujet.

M. Tobin: Quoi?

M. Wise: Le gouvernement précédent ne s'occupait pas de ces problèmes et aurait continué dans la même voie. Aujourd'hui, nous avons un ministre.

M. Tobin: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Nous en sommes aux questions et aux commentaires. Je ne sais pas s'il est surmené, mais c'est lui le ministre et c'est son parti qui gouverne. Alors qu'il nous dise ce qu'il va faire au lieu de se lancer dans des attaques verbales.

M. Wise: Le député n'a pas les pieds sur terre. Il est évident que nous voulons préparer l'avenir, mais nous ne pouvons pas pour autant oublier le passé. Je le répète, le gouvernement reconnaît l'importance et le potentiel de l'industrie forestière, et nous faisons quelque chose dans ce domaine.

M. Tobin: Quand présenterez-vous un projet de loi?

M. Wise: Le gouvernement auquel appartenait le député n'avait pas de ministère des Forêts ni de ministre d'État aux Forêts. Il n'avait pas de sous-ministre, ni de sous-ministre adjoint, ni de directeur général chargé des forêts. Aujourd'hui, grâce à la décision que les Canadiens ont prise le 4 septembre, nous avons un gouvernement qui accorde davantage d'importance à l'industrie forestière. Nous nous y intéressons et nous allons prendre des mesures. En fait, nous avons déjà un ministre d'État aux Forêts.

M. le vice-président: La période consacrée aux questions et aux commentaires est terminée. Je donne la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) pour la suite du débat.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. En fait, le débat a surtout porté sur l'énoncé de politique économique du gouvernement. C'est tout à fait normal puisque le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté son exposé économique juste après le début du débat sur l'Adresse.